

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] ENQUÊTE PUBLIC - DOUBLEMENT DE LA RN176

Date : Mon, 1 Jul 2019 08:48:34 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour : enquete.RN176@gmail.com

A L'ATTENTION DE Mr BESRET.

Bonjour,

Vous serait-il possible d'ajouter à votre enquête , ma réflexion concernant le Pont CHATEAUBRIANT à Plouër sur Rance concernant des voies réversibles.

Vous en remerciant à l'avance.

Cordialement.

P. HANoteau

PRINCIPE DE LA GESTION DES VOIES DU PONT CHATEAUBRIANT (VOIES RÉVERSIBLES)

(inspiré du pont de Saint Nazaire)

Ce principe entraîne :

- la limitation de la vitesses sur l'ouvrage (70km/h ?)
- la réalisation de 3 voies sur l'ouvrage,
- la pose de radars tronçon,
- la pose de barrières de rabattement,
- de plots lumineux de couleur rouge incrustés dans le revêtement du pont,
- de portiques supportant des panneaux signalitiques lumineux (flèches verte/orange ou croix rouge), pour indiquer le sens de circulation affecté à chacune des voies,
- la prévision d'installation de caméras de surveillance reliées à un central de commandement,
- quelques principes à ajouter suivant les normes en vigueur à ce jour.

SCHÉMAS DE CIRCULATION



A - CIRCULATION NORMALE : V1 ET V2 OUVERTES - V3 NEUTRALISÉE

B - CIRCULATION SENS DINAN / DOL ENCOMBRÉE : V2 ET V3 AFFECTÉES SENS DINAN/DOL
V1 AFFECTÉE SENS DOL/DINAN

C - CIRCULATION SENS DOL/DINAN ENCOMBRÉE : V1 ET V3 AFFECTÉES SENS DOL/DINAN
V1 AFFECTÉE SENS DINAN/DOL

NB : V1 ET V3 RESTENT TOUJOURS AFFECTÉES À LEUR SENS INITIAL - V3 ÉTANT UNE VOIE COMPLÉMENTAIRE PERMETTANT DE RÉDUIRE LES AUGMENTATIONS DE CIRCULATION,

D'OÙ L'IMPORTANCE DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE.

30/06/2019